



# COVID-19 : GUIDE DES RESSOURCES DISPONIBLES

*Nous sommes là pour vous!*

---

Soutien aux particuliers - p.3

Soutien aux entreprises et aux  
organismes - p.6

Soutien sectoriel - p.9

Informations sur d'autres programmes  
fédéraux actuellement ouverts - p.10

Meilleures pratiques sanitaires - p.12

# INVITATION

Joignez-vous à moi demain, mercredi 1er juillet dès 10h, je serai en Facebook Live pour célébrer avec vous la fête du Canada!

Je serai accompagnée du chanteur Tim Brink et de nos six citoyens spéciaux qui ont fait de grandes contributions au sein de notre communauté durant la pandémie.

Joignez-vous à moi par le biais de ma page Facebook @mclaubibeau



# SOUTIEN AUX PARTICULIERS

---

## **BOURSE CANADIENNE POUR LE BÉNÉVOLAT ÉTUDIANT**

La **Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant (BCBE)** est un programme qui permet aux étudiants post-secondaires et aux finissants d'apporter leur aide au sein d'un organisme sans but lucratif de leur communauté dans le but de relever les défis générés par la COVID-19.

Le programme de BCBE sera en vigueur du 25 juin 2020 au 31 octobre 2020, et offrira aux étudiants et aux jeunes diplômés admissibles la possibilité de servir leur communauté et de recevoir une subvention d'une valeur variant de 1 000 \$ à 5 000 \$.

### Admissibilité

Pour être éligible, le demandeur doit :

- Être inscrit à temps plein ou à temps partiel dans un programme d'études postsecondaires reconnu au printemps-été 2020, ou à l'automne 2020, ou avoir terminé leurs études postsecondaires en décembre 2019 ou plus tard;
- Être citoyen canadien, résident permanent, avoir le statut d'Indien ou d'avoir le statut de réfugié.

Les étudiants qui font leurs études à l'étranger sont aussi admissibles, à condition qu'ils habitent actuellement au Canada.

Les étudiants qui reçoivent la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) sont éligibles à la bourse tandis que ceux qui touchent la Prestation canadienne d'urgence (PCU) ne sont pas éligibles à la BCBE.

# SOUTIEN AUX PARTICULIERS

---

## BOURSE CANADIENNE DE SERVICE AUX ÉTUDIANTS

### Opportunités

Les opportunités de bénévolat, virtuelles ou en personne, avec des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif sont publiées sur la plateforme *Je veux aider* (<https://bit.ly/2VtBECy>).

Pour postuler sur des opportunités de bénévolat, vous devrez prouver votre admissibilité et fournir :

- Une pièce d'identité valide;
- Une preuve d'inscription d'un établissement d'études post-secondaires reconnu pour la session printemps-été 2020 ou automne 2020;
- Une preuve de graduation datée de décembre 2019 au plus tard.

La date limite pour vous inscrire et postuler est le **21 août 2020**.

### Paliers de subvention de la BCBE

La BCBE est d'une valeur variant de 1 000 \$ à 5 000 \$ en fonction du nombre d'heures de bénévolat.

Notez que la Bourse est seulement offerte par tranche de 1 000 \$ pour chaque centaine d'heures de bénévolat consacrée.

Ainsi, en fonction du nombre d'heures, les demandeurs recevront :

- 1 000 \$ pour 100 heures de bénévolat;
- 2 000 \$ pour 200 heures de bénévolat;
- 3 000 \$ pour 300 heures de bénévolat;
- 4 000 \$ pour 400 heures de bénévolat;
- 5 000 \$ pour 500 heures de bénévolat.

Les étudiants qui ont des questions peuvent contacter le [soutien@jeveux-aider.org](mailto:soutien@jeveux-aider.org) ou le 1-833-521-0117.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3ifP4vC>.

# SOUTIEN AUX PARTICULIERS

---

## SOUTENIR LE QUÉBEC

Depuis le mois d'avril 2020, les Forces armées canadiennes (FAC) ont envoyé des équipes du renfort aux soins de santé civils dans les centres de soins de longue durée au Québec. Ce sont plus de mille membres des FAC qui ont soutenu les employés et les résidents dans les centres de soins de longue durée.

À partir du 6 juillet 2020, le gouvernement du Canada continuera d'offrir son soutien par le biais du déploiement d'une nouvelle force humanitaire civile de la Croix-Rouge canadienne dans les centres qui ont le plus grand besoin.

Les ressources de la Croix-Rouge devraient être en place jusqu'au 15 septembre 2020. D'ici le 15 septembre, les membres des FAC demeureront prêt à intervenir en cas d'urgence.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/2AiiVCs>.

## VOYAGES À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Alors que certains pays se préparent à rouvrir partiellement leurs frontières, le gouvernement du Canada rappelle à tous les Canadiens d'éviter tout voyage non essentiel à l'extérieur du pays.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/38b78Ct>.

# SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX ORGANISMES

---

## COMPTE D'URGENCE POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

Le **Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)**, entièrement financé par le gouvernement du Canada, offre des prêts sans intérêt pouvant atteindre 40 000\$ aux petites entreprises et aux organismes à but non lucratif.

Les critères d'éligibilité du CUEC ont été récemment élargis pour que plus de petites entreprises puissent y avoir accès.

Depuis le 26 juin 2020, les petites entreprises exploitées par les propriétaires qui n'ont pas de masse salariale, les propriétaires uniques qui touchent directement des revenus d'entreprise ainsi que les sociétés privées familiales qui versent des dividendes à leurs employés plutôt que des salaires peuvent soumettre une demande. Les demandeurs devront démontrer qu'ils ont des dépenses admissibles ne pouvant être reportées qui totalisent entre 40 000 \$ CA et 1 500 000 \$ CA en 2020.

Les grandes banques canadiennes acceptent déjà les demandes avec les nouveaux critères élargis. Progressivement, toutes les 230 institutions financières adapteront leur offre et mettrons les critères à jour.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://ceba-cuec.ca/fr/>.

# SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX ORGANISMES

---

## JE VEUX AIDER

La plateforme **Je veux aider** vient en appui aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif qui soutiennent la réponse du Canada à la COVID-19 afin de les aider à recruter des bénévoles.

La plateforme met en contact des organismes et des étudiants qui souhaitent servir leur communauté. Pour recruter des bénévoles, les organismes devront s'inscrire sur la plateforme (<https://bit.ly/3dRbYGI>).

Le placement bénévole doit respecter les critères suivants :

- Se dérouler au Canada;
- Soutenir la réponse du Canada à la COVID-19;
- Respecter les directives de santé publique;
- Fournir une expérience enrichissante au bénévole;
- S'échelonner sur une période d'au moins 4 semaines entre le 25 juin et le 31 octobre à raison de 2 heures par semaine minimum.

Les organismes ont **jusqu'au 21 août** pour soumettre leur annonce.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3i7iVpQ>.

# SOUTIEN AUX ENTREPRISES ET AUX ORGANISMES

---

## JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL

Le programme **Jeunesse Canada au Travail** dans les deux langues officielles est un programme d'emplois d'été qui permet aux employeurs admissibles de bénéficier de subventions salariales et d'accéder à un bassin de jeunes candidats talentueux aux compétences concurrentielles.

Les postes sont d'une durée de 6 à 16 semaines et les étudiants doivent travailler de 30 à 40 heures par semaine.

Grâce aux fonds additionnels de Patrimoine canadien, les postes seront maintenant subventionnés à 100% du salaire de l'étudiant et ces mesures s'appliquent également pour les postes d'automne et d'hiver afin de soutenir les organismes et entreprises à passer au travers de cette crise.

Un employeur est admissible s'il est :

- Un organisme privé, public, sans but lucratif ou une municipalité;
- Un organisme constitué en société;
- Un organisme qui prend part à des activités d'envergure nationale, provinciale, territoriale, municipale ou communautaire;
- Prêt à embaucher des jeunes d'autres régions du Canada;
- Un organisme qui réalise des activités qui se déroulent dans les deux langues officielles;
- Stable et en bonne santé financière.

Le programme est ouvert jusqu'à l'épuisement des fonds.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/3iiRz0c>.

# SOUTIEN SECTORIEL

---

## APPUYER LE SECTEUR TOURISTIQUE AU QUÉBEC

Le secteur du tourisme a été durement touché par la COVID-19 et les impacts continuent de se faire ressentir. Pour soutenir le secteur touristique et la relance des activités, le gouvernement du Canada a récemment annoncé des aides financières additionnelles totalisant plus de 30 millions \$.

De ce montant, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec pourra compter sur un appui de 13,5 millions \$ pour offrir un soutien financier aux PME touristiques du Québec, ce qui leur permettra de mettre en place des mesures d'adaptation en conformité avec les nouvelles normes sanitaires et des campagnes de promotion ciblées.

De plus, l'Alliance octroiera des contributions non remboursables aux PME touristiques issues principalement des secteurs de l'hébergement, des attraits et des services touristiques. De cette façon, les bénéficiaires pourront financer les améliorations locatives de leurs infrastructures et l'acquisition d'équipement de protection dans le but de respecter les règles de la santé publique.

Pour plus d'informations, consultez le lien suivant : <https://bit.ly/2YJan0L>.

# INFORMATION SUR D'AUTRES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ACTUELLEMENT OUVERTS

**Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes - CUEC** (<https://ceba-cuec.ca/fr/>) :

Ouvert

**Fonds d'aide et de relance régionale - FARR** (<https://bit.ly/2VhCPEJ>) : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

**Fonds d'aide et de relance régionale - FARR** (<https://bit.ly/2A288vY>) – Volet du soutien financier non remboursable pour aide technique : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

**Fonds des infrastructures alimentaires locales** (<https://bit.ly/3iiobY2>) : Ouvert jusqu'à épuisement des fonds

**Jeunesse Canada au Travail dans les deux langues officielles** (<https://bit.ly/3iiRz0c>) : Ouvert jusqu'à l'épuisement des fonds

**Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires - PAIOTET** (<https://bit.ly/2YyDjs4>) : Ouvert jusqu'au 30 juin 2020

**Service de résilience des entreprises- SRE** (<https://bit.ly/2Cyx1jl>) : Ouvert jusqu'au 2 juillet 2020

**Agri-stabilité** (<https://bit.ly/2ZbMaPN>) : Ouvert jusqu'au 3 juillet 2020

**Fonds pour l'accessibilité** (<https://bit.ly/2BBpMak>): Ouvert jusqu'au 13 juillet 2020

**Fonds d'urgence pour l'appui communautaire - FUAC**

- Centraide Estrie (<https://bit.ly/2z6zgjZ>) : Ouvert jusqu'au 17 juillet
- Fondation communautaire de l'Estrie (<https://bit.ly/2WMhtAH>) : Ouvert jusqu'au 27 juillet 2020
- Croix-Rouge canadienne (<https://bit.ly/2LKZDRs>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

# INFORMATION SUR D'AUTRES PROGRAMMES FÉDÉRAUX ACTUELLEMENT OUVERTS

---

**Fonds d'urgence pour la transformation** (<https://bit.ly/3fV7qQu>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

**Programme de récupération de surplus alimentaire** (<https://bit.ly/3dxapx4>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020 ou jusqu'à ce que les fonds soient totalement engagés

**Programme d'équipement et de formation sur la prévention de la transmission des maladies** (<https://bit.ly/3dwmhzd>) : Ouvert jusqu'au 31 juillet 2020

**Bourse canadienne pour le bénévolat étudiant** : Ouvert jusqu'au 21 août 2020

**Je veux aider** : Ouvert jusqu'au 21 août 2020

**Subvention salariale d'urgence du Canada - SSUC** (<https://bit.ly/380dPHd>) : Ouvert jusqu'au 29 août 2020

**Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial - AUCLC** (<https://bit.ly/31mzxUR>) : Ouvert jusqu'au 31 août 2020

**Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants - PCUE** (<https://bit.ly/3eBb6GP>) : Ouvert jusqu'au 30 septembre 2020

**Prestation canadienne d'urgence - PCU** (<https://bit.ly/2Vj6PQF>) : Ouvert jusqu'au 3 octobre 2020

# MEILLEURES PRATIQUES SANITAIRES

Pour avoir plus d'informations concernant la COVID-19, nous vous invitons à :

- Consulter le lien suivant : <https://bit.ly/2Uadzxb>
- Téléphoner au **1-833-347-4397** (sans frais).

Dans le cas où vous présentez des symptômes (fièvre, toux ou difficultés respiratoires), contacter le **1-877-644-4545** (sans frais).

Pour plus d'informations sur les politiques à instaurer afin de réduire la propagation de la COVID-19 dans les **milieux de travail**, consulter le lien suivant : <https://bit.ly/3boUiky>

Pour lutter contre la propagation de la COVID-19, nous vous recommandons de :



- Limiter tout contact avec d'autres personnes au moyen de la distanciation sociale;
- Laver vos mains souvent avec de l'eau et du savon pendant au moins 20 secondes;
- Utiliser un désinfectant pour les mains à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon;
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux de votre bras;
- Éviter de toucher vos yeux, votre nez ou votre bouche sans vous être lavé les mains;
- Utiliser des désinfectants approuvés pour nettoyer les surfaces dures à fort contact;
- Nettoyer souvent les surfaces fréquemment touchées (téléphones, poignées de porte,...).

Pour en apprendre plus sur la prévention et les risques, consulter le lien suivant <https://bit.ly/397uVIA> ou envoyer un courriel à [phac.inof.aspc@canada.ca](mailto:phac.inof.aspc@canada.ca).